

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1489

Artikel: Commission Bergier : la presse devant l'Histoire
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La presse devant l'Histoire

« Il y a un intérêt politique à ce que la Suisse ne devienne pas la destination des indésirables de la planète ». Cette position extrême du *Corriere del Ticino* ne reflète certes pas l'attitude de l'ensemble de la presse suisse à l'égard des Juifs cherchant refuge dans notre pays, pendant la guerre 39-45. Pourtant, l'analyse de huit quotidiens des trois régions linguistiques, effectuée par la commission Bergier, montre une large compréhension des journaux pour la fermeture des frontières décidée par le Conseil fédéral. Il y a même un consensus total pour considérer que la Suisse ne peut être qu'un pays de transit.

La question des réfugiés ne bénéficie pas d'une attention particulière de la part des médias. Les auteurs de l'étude constatent qu'elle ne figure pas parmi les vingt thèmes principaux qui retiennent l'attention à

cette époque. A l'exception du quotidien socialiste bernois *Tagwacht* et du *Tages Anzeiger* à partir de 1942.

Subtiles différences dans la presse

Paradoxalement, la presse rapporte dès 1938 et de manière assez détaillée les persécutions des Juifs dans l'Allemagne nazie, une information qui ne la conduit pas à opter pour une attitude bienveillante à l'égard de l'immigration juive. Bien au contraire, elle justifie la fermeture complète des frontières en juillet 1942 par la défense des intérêts helvétiques et la raison d'Etat, quand bien même la déportation et l'extermination des Juifs sont alors connues. Seule la *Tagwacht* milite pour un droit d'asile durable: «Ni la sécurité intérieure, ni la situation d'approvisionnement, ni des raisons de politique extérieure ne doivent primer sur les traditions humanitaires».

La presse use d'une subtilité sémantique pour dissocier le sort des Juifs en Allemagne et l'afflux de ces mêmes Juifs à nos frontières. Dans les pages de politique étrangère, elle relate les persécutions dont souffrent ces derniers; mais dans les comptes-rendus de politique intérieure, elle qualifie d'émigrants les Juifs cherchant refuge dans notre pays. Cet artifice de langage permet de gommer le lien entre la cause et les effets. A nouveau la *Tagwacht* fait bande à part en soulignant que les persécutions sont la raison de cet afflux. *jd*

Kurt Imhof, Patrick Ettinger, Boris Boller, *Die Flüchtlings- und Aussenwirtschaftspolitik im Kontext der öffentlichen politischen Kommunikation 1938-1950*.

Un résumé en français de cette étude est disponible sur le site de la commission Bergier: www.uek.ch

Santé

Le rationnement et la surconsommation

En comparaison internationale, le patient helvétique reste (encore) un privilégié. En règle générale, il n'a pas à attendre des mois durant une intervention chirurgicale nécessaire et il bénéficie du traitement le plus adéquat. Pourtant la Suisse connaît déjà des formes moins spectaculaires de rationnement des soins. C'est ce que révèle une étude récemment publiée conjointement par l'Institut Dialog Ethik, un institut interdisciplinaire privé et indépendant, et par l'Institut de médecine tropicale de l'Université de Bâle. Basée sur de nombreux entretiens avec des experts et des praticiens et sur l'analyse des dépenses de santé,

cette étude, bien que limitée aux cantons de Zurich et des deux Bâle, devrait alimenter positivement le débat pour une meilleure répartition des ressources affectées à la santé.

C'est dans le secteur de la médecine hospitalière surtout qu'on détecte un rationnement discret mais réel. Les mesures d'économies décidées dans les années quatre-vingt-dix ont conduit à des sorties prématurées de l'hôpital, au refus de séjours de réhabilitation, à la réduction des soins, à l'absence de soins palliatifs aux patients en fin de vie, au paiement de certains médicaments par le patient et non par l'hôpital par exemple. Les seules données

disponibles au sujet de «l'effet tourniquet» - le patient doit retourner à l'hôpital dans les trente jours suivant sa sortie pour les mêmes raisons qui l'y ont conduit une première fois - concernent l'hôpital de Wetzikon dans l'Oberland zurichois: de 1990 à 2000, ce taux a bondi de 376% !

Plus de matériel technique

Parallèlement à cette dégradation des soins, l'étude révèle un développement substantiel des actes techniques: analyses de laboratoire, diagnostics, médication et traitements inutiles infligés aux personnes en fin de vie. Ainsi au cours des cinq dernières années, les dépenses de

matériel de l'hôpital cantonal de Bâle ont augmenté de 20% alors que celles pour le personnel diminuent constamment depuis 1992, une évolution que connaît également l'hôpital universitaire de Zurich.

Les ressources humaines consacrées à la santé connaissent donc un rationnement au détriment des patients comme du personnel soignant, alors que la dimension technique de la médecine ne cesse de prendre de l'importance. *jd*

On peut consulter le texte intégral de ce rapport (en allemand seulement) sur le site de l'Institut Dialog Ethik: www.dialog-ethik.ch